

Monsieur le préfet,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Monsieur le président du Conseil général,
Mesdames et messieurs les conseillers régionaux,
Mesdames et messieurs les conseillers généraux,
Mesdames et messieurs les maires,
Messieurs les présidents des conseils consultatifs,
Madame et messieurs les présidents des chambres consulaires,
Mesdames et messieurs les invités,
Mesdames et messieurs,

Mes premiers mots sont des mots de remerciement et de reconnaissance aux citoyens, à tous les citoyens de Guyane sans aucune distinction d'origine, d'opinions ou de confession pour le choix porté sur ma personne et qui me vaut d'être aujourd'hui au cœur d'un évènement aussi solennel que celui qui réunit ici tant de personnalités remarquables de notre région.

Je remercie mes parents et tout particulièrement ma mère, qui a su m'accompagner dans mes études même lorsque le Conseil Général m'avait retiré ma bourse à cause de mon engagement politique.

Je salue ma compagne pour son soutien constant et le réconfort qu'elle me prodigue dans les moments difficiles d'une campagne électorale

Je veux également remercier mes enfants, Charles Henri et Grégory, mes proches et amis qui ont manifesté un soutien indéfectible.

Je voudrais exprimer une pensée forte à l'endroit de tous ces grands hommes qui directement ou indirectement ont contribué à bâtir la Guyane. Je pense notamment au gouverneur général Félix Eboué, artisan du ralliement de l'Afrique au Général de Gaulle, je pense au Président du Sénat Gaston Monnerville, grand serviteur de l'Etat, vingt deux ans durant à la Présidence du Sénat, gardien vigilant de la Constitution. Je voudrais saluer aussi l'action volontaire du Préfet Robert Vignon pionnier de la Départementalisation, l'épopée tragique du Député René Jadfard, Justin Catayée, initiateur de l'émergence de la revendication du Statut spécial pour la Guyane. Paradoxalement, rendre Hommage au Député Edouard Gaumont pour l'application des premières lois sociales de la Départementalisation, du Sénateur Maire Léopold HEDER, visionnaire du rapprochement avec le Sénégal de Léopold Sedar Senghor et enfin, saluer celui que les peuples du Maroni ont surnommé le « BIKI MAN » Elie Castor, visionnaire du rééquilibrage territorial, bâtisseurs de Collèges dans les communes enclavées, de la construction du Centre hospitalier de Cayenne et surtout initiateur du Pôle Universitaire

Je veux saluer Serge Patient qui n'a pu être présent en sa qualité de premier Président de l'établissement public régional qui annonçait la décentralisation de 1982. J'adresse également un salut à deux de ses successeurs, acteurs connus de la scène politique guyanaise et qui me font l'honneur d'être présents : le Sénateur Georges OTHILY et mon prédécesseur, Antoine KARAM.

J'adresse mes plus vifs remerciements à mes colistiers, qui ont partagé les combats depuis les consultations populaires du mois de janvier. Ce jour marque le début de l'aboutissement de nos efforts pour davantage de démocratie, de responsabilité et de mesure. Mais le chantier ne fait que commencer.

J'associe à ces remerciements ceux qui, dans notre équipe, n'ont pas été élus, mais sur lesquels, nous savons pouvoir compter pour mener à bien la mission qui nous a été confiée.

Enfin, je remercie le public présent aujourd'hui qui marque ainsi son intérêt pour la chose publique ; J'espère que notre action durant la mandature, réconciliera ceux qui se sont abstenus avec la vie publique et qu'à l'occasion des élections pour l'Assemblée Unique, l'abstention soit marginalisée. Je pense en effet que la baisse de l'abstention réside pour une bonne part dans le

comportement de la classe politique et de sa capacité à démontrer que lorsqu'elle est aux affaires, elle est proche des citoyens et qu'elle répond à leurs attentes.

La campagne est terminée ; une majorité s'est prononcée en faveur de notre liste et il convient que le verdict des urnes soit accepté, c'est sur lui que repose la démocratie. Nous devons tous avoir un comportement exemplaire dans cet hémicycle et taire nos ressentiments. Il y a aura d'autres élections et peut-être d'autres vainqueurs.

Je veillerai scrupuleusement, mais dans la clarté, à ce que soient respectés les droits de l'opposition et, en premier lieu, sa liberté d'expression. Ses idées différentes seront un enrichissement mutuel pour autant qu'elle souhaite faire vivre avec nous le débat démocratique. De ce point de vue, la nouvelle majorité régionale a le devoir d'être exemplaire pour que change la politique.

Au moment où se tient cette cérémonie exceptionnelle, annonciatrice d'un changement historique qui interviendra dans quelques mois, je ne peux m'empêcher de penser aux espoirs et aux attentes que nous avons suscitées et que nous espérons transformer en actes. Après des années de revendications pour la réorganisation politique et administrative de notre territoire, nous avons réussi à rassembler une grande majorité de citoyens autour de l'idée d'un changement progressif, raisonné et maîtrisé. Son avenir se jouera dans la mise en œuvre, transparente, juste, de la nouvelle Collectivité Unique.

J'en appelle à tous pour que désormais, au-delà des différences d'idées, des nombreux clivages de notre société métisse chacun mesure l'immensité de notre responsabilité commune face au destin de notre région. Pour la réussite de la mission confiée à ce dernier conseil régional, il s'agira pour tous de s'unir dans un véritable sursaut de volonté, de responsabilité et d'engager un débat sain et responsable au sein de cette collectivité.

La tâche est immense, la responsabilité grande et le temps nous est compté. Nous n'avons pas le droit de traîner le pas. La Guyane entière nous observe et attend.

C'est donc avec fierté et émotion que je réponds aujourd'hui à l'appel d'un destin que je n'imaginai pas il y a encore quelques semaines. Je veux vous dire combien je suis honoré de la marque de confiance que vous me témoignez en me désignant en qualité de 4ème et dernier Président de l'institution Régionale. En cet instant et en votre présence c'est une page importante de mon histoire personnelle que je tourne et je m'engage dans cette nouvelle aventure certes, avec espoir et conviction, mais aussi avec une certaine appréhension.

L'espoir d'une Guyane meilleure, plus forte a toujours éclairé mon parcours d'homme et de militant, et c'est lui qui me conduit devant vous aujourd'hui. Depuis trois ans j'ai appris à faire l'apprentissage de la liberté politique dans mes choix, dans mes rencontres j'ai appris à quel point cette liberté est précieuse, j'en connais désormais le prix et je vois en elle un bien collectif qu'il nous appartient de défendre et de conserver.

Je vois dans mon élection la confirmation de cette liberté de choix dont la Guyane est capable et qui permet à chacune et à chacun d'entre nous de participer pleinement à la construction d'une société plurielle, métisse, unie dans ses différences.

Depuis quatre siècles et de manière continue des femmes et des hommes venus des cinq continents ont été accueillis sur notre territoire, certains dans la douleur, d'autres pour construire des projets d'avenir, d'autres encore pour construire une nouvelle vie. La Guyane d'aujourd'hui est la somme de toutes ces migrations, de tous ces métissages.

Je sais quel héritage fabuleux cela représente pour chaque enfant et chaque citoyen de ce pays, c'est notre plus grand trésor collectif.

Le vote du 21 mars est celui par lequel le suffrage universel a légitimé un projet ambitieux qui

visé à donner un nouvel élan à notre région. ☑ Il s'agit, en effet, pour les deux ou quatre années à venir, de franchir ensemble une nouvelle étape historique, pour que la Guyane soit plus que jamais un territoire **SOLIDAIRE, DYNAMIQUE ET RESPONSABLE**.

UNE ETAPE HISTORIQUE car le conseil régional vit ses derniers moments et nous devons en concertation avec le Conseil général et les autres collectivités et établissements publics locaux de Guyane, préparer un projet de collectivité unique que nous présenterons au gouvernement.

Les compétences qui seront fusionnées sont connues : ce sont celles du conseil Général et du conseil Régional.

Les moyens sont également connus : ce sont les moyens humains et matériels dont disposent ces deux collectivités ; Je veux, encore ici rassurer encore les personnels des Conseils généraux et régionaux actuels, la fusion des collectivités ne se fera pas au détriment des agents, quel que soit leur statut. Ils doivent être prêts à se mobiliser, car la nouvelle méthode de travail que nous mettrons en place requiert dynamisme et créativité de la part de tous.

Les ressources sont également connues : ce sont les ressources qui résultent de la fusion des deux collectivités ;

Il reste encore à discuter avec le gouvernement de la représentation, du mode de scrutin et de la gouvernance de la nouvelle collectivité. Nous mettrons en place dans les plus brefs délais, la commission en charge des réflexions et des propositions sur la collectivité unique.

Nous avons clairement affiché les objectifs des politiques que nous entendons conduire durant mandature pour laquelle nous avons été élus. L'action de la Région Guyane sera donc engagée, sous trois registres majeurs :

Le Développement économique : il s'agit des domaines relatifs aux activités Économiques, aux ressources humaines, scientifiques, technologiques, aux moyens de communication, à la réforme des fiscalités, etc. Les principaux objectifs visent à : Dynamiser le développement durable de tous les secteurs de l'économie par : La mise en place de plans stratégiques dans chaque filière tenant compte de l'existant et des perspectives. Favoriser le développement endogène en stimulant la production locale

L'Organisation Sociale: il s'agit des domaines relatifs à l'organisation des populations, aux modes de vie, à la démographie, à la culture et aux sports, à la formation initiale et continue, aux faits de société (immigrations), etc. Outre la construction d'équipement d'éducation et de formation, Innover dans les méthodes d'éducation et de formation afin d'augmenter dans les délais les plus courts le niveau de formation des jeunes et de qualification de la main d'œuvre. L'utilisation des moyens modernes d'enseignement dès le plus jeune âge ainsi que dans les dispositifs de formation professionnelle (programmes informatiques d'éducation, formation, etc...),

L'Organisation Territoriale : il s'agit des domaines relatifs à l'organisation du territoire et à celle des acteurs sur le territoire. Rééquilibrer l'aménagement du territoire passe notamment par : La construction de logements sur l'ensemble du territoire, de zones d'activité adaptées dans l'ouest, l'est et les communes de l'intérieur dans le cadre d'une révision du schéma d'aménagement du territoire, le désenclavement numérique de tout le territoire, le désenclavement terrestre en accompagnement du développement économique.

Ces trois angles étant interdépendants, leur mise en cohérence et synergie et la transversalité des actions conduites seront au cœur des initiatives et de l'action durant les années notre mandature.

UNE GUYANE SOLIDAIRE, car la croissance économique doit profiter à tous, qu'on soit du littoral ou de l'intérieur; Les difficultés liées au logement et à l'insertion de notre jeunesse exigent une action déterminée : toutes les gisements d'emplois devront être explorés afin de répondre aux besoins du plus grand nombre. A cette fin, le secteur de l'économie sociale devra être particulièrement soutenu et les difficultés de logement et d'insertion de notre jeunesse devront trouver des réponses adaptées en concertation avec les autres partenaires et ce, dans les délais les plus courts possibles.

Les défis à relever sont nombreux ; le défi prioritaire que nous voulons relever sera, par l'action résolue de la collectivité régionale avec l'ensemble des acteurs concernés, de réduire les inégalités sociales, culturelles sur l'ensemble du territoire.

Chaque territoire qui compose la région Guyane doit être intégré dans le développement. Des investissements importants de la collectivité régionale devront être réalisés pour préparer La Guyane à répondre aux besoins de sa population en constante augmentation.

Le rééquilibrage en matière d'aménagement du territoire sera le fondement d'un développement endogène de la Guyane puisque nombres de ressources se trouvent à l'intérieur de notre territoire. Il nous appartiendra de mettre en place les infrastructures nécessaires de manière transversale dans le respect de l'histoire, de la culture et de la géographie des territoires car la mise en place des équipements de base (gestion de l'eau, énergie, logements, innovation, recherche/développement, éducation, formation, etc.), dans tous les territoires constituent un préalable indispensable à leur développement économique.

UNE GUYANE DYNAMIQUE avec le plan d'actions que nous mettrons en œuvre et qui conduira à valoriser les atouts de notre région pour créer de l'emploi et impulser les activités économiques. La diversité de nos ressources naturelles est une chance que nous devons saisir, tout en préservant notre environnement, pour parvenir à une offre territoriale attractive pour ceux qui souhaitent y investir. Nous devons faire émerger des organisations professionnelles fortes capables de structurer les filières, des groupes économiques locaux puissants, conscients de leurs responsabilités sociales et environnementales ; Nous devons développer et soutenir l'innovation et la recherche. Cette démarche est de nature à faire naître une solide culture entrepreneuriale vouée à la création de richesses et d'emplois. Il convient en effet de rappeler que l'entreprise est le moteur du développement et c'est elle seule qui offre des perspectives d'emplois.

Le Conseil Régional mettra en œuvre tous les moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Une région respectueuse de l'environnement signifie que nous prendrons toute notre part à la lutte contre les pollutions et dans l'action pour un développement endogène durable. Toutes les mesures que nous déciderons, répondront à ces objectifs essentiels. Il ne s'agira pas néanmoins de mettre la Guyane sous cloche ; la forte croissance de la population et le taux de chômage important, nous font obligation d'exploiter toutes nos richesses avec le souci d'une bonne gestion environnementale. A court terme, l'exploitation raisonnée, notamment des ressources minières, contient des gisements d'emplois dont nous devons tirer parti. A moyen et long terme cependant, sur la base de stratégies que nous devons définir en amont et dans de courts délais, la bio diversité constitue une ressource pérenne susceptible d'offrir des emplois qualifiés et en nombre.

Le développement durable doit faire coexister les activités humaines et la protection de la nature.

Nous avons le projet de contractualiser avec l'union européenne dans le cadre d'un programme spécifique, la mise en place d'un développement économique original fondé sur l'exploitation de la seule biodiversité amazonienne de l'union européenne.

Sur le plan culturel nous mettrons en place des mesures pour favoriser l'expression et l'éclosion

des talents qui porteront notre identité et notre voix singulière dans notre environnement régional et dans le monde. La Guyane peut compter sur ces deux richesses inestimables : notre territoire et notre population plurielle. Nous vivons sur une terre des possibles, une terre que nous partageons et qui contient le monde. Il nous appartient d'en préserver l'originalité et l'intégrité pour les générations à venir. De ce point de vue la politique culturelle et sportive que nous nous attacherons à déployer sur le territoire régional en constituera un des éléments fondamentaux. Nous récolterons demain ce que nous aurons semé, et j'en suis certain, la moisson sera abondante.

UNE GUYANE RESPONSABLE par la création et la participation à des instances de concertation ou de consultation, réunissant les acteurs et partenaires locaux, pour aboutir à plus de performances des actions publiques. Il est indispensable d'appliquer de nouvelles méthodes de travail, de ce point de vue, il va nous falloir être innovants, créatifs. J'ai acquis la conviction, au travers de mon expérience à la communauté des communes du Centre littoral, que la bonne gouvernance locale requiert de nouvelles mesures de concertation et de partenariat entre les collectivités et l'Etat, les chambres consulaires, les organisations professionnelles, les syndicats....

Je l'ai dit et répété tout au long de la campagne, nous avons le devoir, forts de notre légitime capacité à agir, avec nos concitoyens, d'intervenir de concert avec les services de l'état, sur la transformation de notre région. Pour éviter de reproduire les erreurs du passé, pour rendre plus efficiente l'action publique, l'élaboration et la mise en œuvre des projets doivent prendre en compte la connaissance que les acteurs locaux ont des dynamiques de leurs territoires.

Pour ce partenariat, nous réaffirmons le principe du libre consentement des parties, sans contraintes. Il s'agit de s'inscrire, pour être plus efficaces, dans le respect des prérogatives de chacun, dans un processus moderne de co-décision entre l'Etat et les collectivités qui s'appuie sur des modalités d'évaluation continue. Faisons preuve d'imagination sans craindre d'être dépossédés de notre légitime capacité à agir, avec nos concitoyens, sur la transformation de la Région Guyane. Ce partenariat est indispensable pour assurer la cohérence et la cohésion des projets à l'échelle régionale.

Il nous revient de trouver, dès à présent, les moyens de construire avec les services de l'état des projets capables d'évoluer dans le temps. Cette capacité d'évolution est nécessaire si l'on veut véritablement et rapidement engager le processus du développement économique endogène, préparer la Guyane aux transformations sociales des vingt prochaines années. Ce partenariat sans précédent est une des conditions de la réussite, il demande débat et souplesse contractuelle, toutes choses qui sont pour l'heure, difficilement compatibles avec les rigidités de la loi et des décrets.

Je conclurai mon propos, par un appel à servir l'intérêt général, à construire et travailler ensemble au mieux-être de la population guyanaise. Notre région est si vaste et si riche dans ses couleurs et ses voix. Les femmes et les hommes qui rendent ce pays singulier ont tous le droit de compter sur nos volontés, nos engagements à les servir.

C'est dans cet esprit que j'entreprends aujourd'hui d'assumer, avec fierté et détermination, la fonction de Président du Conseil Régional. Je souhaite ardemment qu'ensemble nous nous appuyions sur le socle de notre histoire collective pour réaliser l'ambitieux dessein, d'une Guyane meilleure, debout face à son avenir.

Nous connaissons tous les splendeurs de notre région, mais il reste tant à découvrir de ses capacités à affronter les défis. Il nous tarde, mes colistiers et moi même d'engager cette tâche exaltante du développement, et de retourner dans les communautés, les villes, les villages, les familles, pour les entendre parler de leur foi, de leur espoir en cette terre métissée de liberté qui est une source inépuisable de renouvellement.



Rodolphe ALEXANDRE *Président de la Région Guyane*

Je vous remercie.

Rodolphe ALEXANDRE
Président de la Région Guyane